



Compte-rendu bureau GUMS – 29/01/2014

Bureau 29/01/2014

Présents :

- FERNANDEZ Nathalie - Présidente
- CHERIAUX Bruno – Vice Trésorier
- VERGNEAUX Nathalie - Secrétaire
- MARQUAND Claude - Trésorier
- LACHAVANNE Stéphanie – Vice Secrétaire

Démarrage séance à 18h40

I. POINT COMPTABLE COMMANDE GROUPEE VIEUX CAMPEUR

Finalisation de la commande groupée :

23 DVA (dont 5 GUMS)

12 pelles

8 sondes

Montant total de la commande : 4975.44 €.

Cette commande groupée aura permis de faire une économie moyenne de -25%, et d'économiser collectivement près de 1700 €.

Tous les chèques des personnes ayant passé commande ont été reçus.

Un petit bénéfice a été réalisé par erreur, du fait du changement de TVA :

Les premiers tarifs étaient avec une TVA à 19.6% - ils ont été ensuite revus avec une TVA à 20% : Stéphanie a repris le prix HT et a appliqué une TVA 20%. En fait le Vieux Campeur dans son dernier devis, a proposé un prix dans lequel il prend à sa charge cette hausse de TVA (en diminuant ses prix HT).

Par conséquent un bénéfice de 33.33 € a été fait.

Afin d'être transparent au niveau comptable, le bureau décide de :

- Ne pas redemander aux gens de refaire des chèques (en moyenne 1.3 € de trop par personne) : trop long et fastidieux
- De réinjecter ce trop perçu dans un investissement pour le club :
 - o Soit en achetant pour 33.33 € de plus au VC – idéal car permet d'équilibrer les comptes
 - o Sinon en utilisant cet argent pour d'autres achats collectifs (pots, matériel, ...)

Stéphanie L se charge de recontacter le VC pour voir ce qu'il est possible de faire.

Livraison du matériel prévu ce vendredi 31/01/2014.



II. POINT INSCRIPTIONS

Réunion prévue avec les permanencières ce 31/01/2014 à 18h30 : point inscription, calendrier des permanences, etc ...

166 inscrits à ce jour.

A ce jour 8 cartes découvertes délivrées.

Claude remercie les permanencières pour le travail effectué : beaucoup moins d'anomalies que l'an dernier.

Il sera possible d'accepter 10 personnes de plus possible à l'escalade, en informant que :

- la licence court jusqu'au 31/08/2013,
- et sur les créneaux ouverts en SAE jusqu'en mai (vacances, fin des créneaux, ...)

Bruno se charge d'informer les personnes en liste attente escalade. Les personnes s'inscriront en connaissant les délais des fins de créneaux.

III. DEMANDE DE SUBVENTIONS

Actuellement nous ne rentrons plus dans les critères d'éligibilité aux subventions CNDS.

Le bureau décide de ne pas demander de subvention au CNDS en 2014.

Autre possibilités de subventions :

- Mairie de Seynod (prévu)
- Conseil Général 74 ?
- Région Rhône Alpes ?

Il existe un imprimé unique pour faire une demande au CG74 et/ou RRA : on présentera au CD les possibilités ou non de subventions, et on choisira d'y aller ou non en fonction des projets qui pourraient être aidés..

Virginie V : regarde les délais, et modalités pratiques (délais, montants, critère d'éligibilité...).

IV. AG CD FFME

AG CD FFME 74 prévue ce lundi 3/02/2014. Nathalie sera présente (Damien aussi).

➔ voir ce qu'il en est des aides CNDS/FFME – répartition entre les clubs.

Michel C monte un dossier pour demander une subvention auprès du CD74 pour le développement de l'activité Tipi (ski de randonnée nordique) – Il a réalisé un dossier (en lien avec Astrid). Il fera aussi une demande auprès du CG74.

AG du CR FFME du 7/02/2014 – le GUMS ne sera pas présent – le bureau accepte que Nathalie remette le pouvoir du GUMS à Sylvain MEYER (Annecy Escalade) en priorité, et si il est absent ce sera à Régine POLICARD.



V. LES STATUTS

Il faut prévoir la déclaration auprès de la Préfecture.

A faire :

- 1 formulaire de modification statuts
- 1 formulaire de modification des dirigeants
- PV AG
- Copie des statuts nouveaux
- 1 enveloppe de 20g timbrée
- A décider : si on décide d'être publié au JO : 1000 caractères pour 31€.

Nathalie/Virginie s'occupent de la déclaration des nouveaux statuts auprès de la Préfecture.

Le bureau acte le fait de payer la publication au Journal Officiel, des nouveaux statuts du GUMS (31€ - 1000 caractères).

VI. POLYEDRE

Prochain CA le 13 mars 2014 : Nathalie sera présente. Colette ne pourra pas être disponible.

VII. ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CD du 07/02/2014

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour du prochain CD et pourront être soumis au vote pour les décisions :

- Bilan sur la commande groupée DVA, par Stéphanie L
- Proposition de Morand DROUT de faire un WE cascade de glace encadré par des guides (aucune participation financière demandée au GUMS – il faudra en savoir plus sur les modalités d'organisation/financière/pratique – Nathalie F le contacte pour lui demander un descriptif plus précis)
- Gestion de l'affluence des pratiquants en ski de randonnée – limitation des nouvelles demandes d'inscription au GUMS pour la rando à ski ?
- Atelier fartage proposé par Xavier W
- Avancé de la demande faite auprès de l'Agglo concernant l'accès au mur pour les entrainements canyon/manip de cordes – Bruno C relance l'Agglo d'ici le 7/02/14.
- Formation initiateur SAE avec la FFME
- Information sur possibilité de demande de subvention autre (Région, Conseil Général74), par Virginie V
- Point sur la formation + fonctionnement boîte mail formation, consultation, gestion.
- Communication : création d'une adresse mail bureau@... Avec communication sur le site.
- Tour de table des activités pour connaître les éventuels besoins en investissement pour du matériel (projet pulka ? autres besoins ?...).
- Pérennisation de l'activité canyon – point activité canyon – AFC – Nathalie contact Florent et Damien pour leur demander de préparer un topo – Il sera proposé à Florent de venir s'il le souhaite.
- Concours de soupe 21 Février 2014.

Fin séance 20h45